

REUNION du 30 avril 2015

Convocation : le 18 avril 2015 le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 30 avril 2015 à 20 heures.

Ordre du Jour :

- Compte-rendu de la réunion de la commission du PLU
- Délibérations sentiers – Adhésion groupement d'achat matériel de signalétique
- ONF
- Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi trente avril 2015, huit heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Pierre Chautemps, Audrey Fighiera, Hervé Perillat, Georges Tritter, Philippe Donche, Jean-Philippe Thevenod, Annie Bel, Christian Nambride, Laurence Frapsauce

Etaient excusés :, Carole Venant, Damien Sauthier, Christine Billieux,

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Compte-rendu de la réunion de la commission du PLU

Une réunion de la Commission du PLU a eu lieu le mercredi 8 avril 2015 en présence de Mme LACHAT, urbaniste.

Le délai arrêté à fin 2016 pour la mise en place du nouveau PLU de la Commune a été confirmé et les étapes d'élaboration du projet ont été évoquées, soit en premier lieu l'élaboration d'un cahier des charges pour le choix d'un bureau d'étude par le biais d'appels d'offre.

En ce qui concerne le Village de l'Espérance, il n'existe aucune contrainte à prendre en compte pour la future destination des bâtiments. Il faudra cependant tenir compte d'éventuelles répercussions sur l'ensemble de la commune en fonction du choix de la future destination du lieu. En effet, la création d'habitations notamment dans de tels bâtiments pourrait réduire la capacité de logements sur le reste de la Commune vu le potentiel de l'Espérance.

La population sera associée à ce projet, notamment dans le choix d'une destination pour ces lieux.

Un projet réel et motivé sera nécessaire à la modification du PLU de l'Espérance.

Le coût lié à la modification du PLU est estimé à 60.000 euros environ.

Le Conseil Municipal propose de se réunir à intervalles réguliers pour évoquer les différentes possibilités de modification du PLU du Village de l'Espérance. Le Conseil Municipal approuve par 11 voix, la délibération de principe pour la modification du PLU.

■ **Délibérations sentiers – Adhésion groupement d’achat matériel de signalétique**

Le conseil Municipal doit se prononcer sur l’adhésion de la Commune au groupement d’achat de matériel de signalétique en vue de remplacer les panneaux qui désignent les sentiers, de répondre aux nouvelles normes (plan dép. des itinéraires de promenades et de randonnées). L’achat de ce matériel peut être subventionné. Il est indiqué également au Conseil Municipal que la Communauté de Commune a adhéré à ce programme pour 5 ans.

Le Conseil Municipal décide d’adhérer le groupement d’achat par 12 voix.

■ **ONF**

L’ONF a relancé la Commune concernant le nettoyage de certaines parcelles de bois situées notamment le long de la Route Forestière. Le Conseil Municipal prend la délibération d’accorder les travaux sur les parcelles :

Parcelle A – 2 Ha pour un montant de 6.700 euros : délibération prise par 12 voix

Dégagement manuel de plantation : délibération prise par 12 voix.

Les travaux estimés à 12.000 euros sur la parcelle A sont refusés et les chablis de la parcelle H seront mis en vente.

Le Conseil Municipal est également appelé à prendre une délibération de principe pour s’inscrire dans le contrat départemental pour un espace naturel sensible en vue de futures acquisitions qui peuvent être subventionnées.

La délibération est prise par 10 voix pour 2 abstentions.

■ **Informations diverses**

La Mairie a été contactée par M. Raoul SAILLET qui propose de faire une Fête de la Musique dans la cour de l’école le vendredi 19 juin 2015. L’animation serait assurée par la fanfare de Viuz-en-Sallaz

Monsieur le Maire fait un point sur les captages d’eau, sur les fuites répertoriées de la commune et sur les nouveaux travaux d’adduction d’eau.